VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de MARY ELIZABETH KELLER, Veuve de George Rice — Cour Civile de District, No 87,766.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

JEUDI, LE 13 MAI, A MIDI.

Vente par WILLARD & EISEMAN. MEYER EISEMAN, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mary Elizabeth Keller, veuve de George Rice, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 mai, à midi, les dites propriétés foncières ci après décrites, à savoir—

Première—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 15, filet No 45, borné par les rues Marengo, Milan, Colisée et Perrier, d'après un plan annexé à un acte de vente de Holon A. Reinbook, passé pardevant Théodore Guyot, notaire en cette ville, le onzième (11) jour de mars 1863, ledit lot mesurant d'après cela, vingt huit pieds (28), sept (7) pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un cottage simple No 1204 rue Marengo, laqcelle contient 5 chambres et cuisine, plâtré et tapissé retire du trottoir.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St-André et Pulton, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Kenbell & Weiner, le 25 mars 1848, et déposé en l'étude des registres de la paroisse de Jefferson; ledit lot mesure en mesure américaine, trente-et-un pieds (31) onze pouces (11) et cinq (5) lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent vingt sept pieds (127) dix pouces (10) et cinq lignes et demie de profondeur entre lignes parallèles, et est une subdivision d'un certain lot de terre désigné par le No 4 sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 17 février 1823, et déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur cette propriété comprennent le cottage double Nos 530-32 rue Ste Marie, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'filet borné par les rues Claiborne (autrefois Duplantier) Magnolia, Gennie et Constance, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf (29) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Calliope sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur et vingt neuf (29) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage double Nos 1016-20 rue Calliope contenant 7 chambres de chaque côté avec deux étages dans le fond.

Quatrième—Six lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'filet No 119 borné par les rues Constance, Calliope, Annonciation et Clio (autrefois Gennie), désignés par les lettres A, B, C, D, E et F sur un devis et certificat d'arpentage signé par D. F. Seghers et fils, voyers, daté du 5 décembre 1908 et d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent, à savoir

Le lot A — quarante-cinq pieds (45) et six pouces (6) de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds (100) formant le coin des rues Constance et Calliope, étant composé du tout du lot original No 26 et sur la plus grande partie du lot No 25.

Les améliorations sur ce lot comprennent un emplacement splendide pour commerce et résidence, Nos 1102-04 rue Constance. La bâtisse contient environ 8 chambres en plus du magasin.

Le lot B—Vingt-neuf pieds (29), dix pouces (10) et quatre lignes (4) de face à la rue Constance, trente-cinq pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes en largeur dans le fond sur une profondeur de cent (100) pieds sur la ligne de côté vers la rue Calliope contigu au lot A sur ledit devis, une première profondeur sur l'autre ligne du côté opposé s'allongeant vers la rue Clio de deux (2) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes, de la une deuxième profondeur de dix-sept (17) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes, de la sur une ligne oblique s'allongeant aussi vers la rue Clio de cinq (5) pieds cinq (5) pouces, de la une troisième profondeur de la ligne du fond de trente-quatre (34) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes.

Le lot C — Quatorze (14) pieds un pouce (1) et quatre (4) lignes de face à la rue Constance; douze (12) pieds deux pouces (2) et quatre (4) lignes en largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Clio, de cent pieds (100) une première profondeur sur la ligne du côté opposé s'allongeant au long de la susdite allée commune pour l'usage dudit lot B et le lot C contigu de quarante pieds (40) onze (11) pouces et quatre (4) lignes, de la sur une ligne oblique s'allongeant vers la rue Clio de deux (2) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes, de la une deuxième profondeur de dix-sept (17) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes, de la sur une ligne oblique s'allongeant aussi vers la rue Clio de cinq (5) pieds cinq (5) pouces, de la une troisième profondeur de la ligne du fond de trente-quatre (34) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes.

Le lot C — Quatorze (14) pieds un pouce (1) et quatre (4) lignes de face à la rue Constance; douze (12) pieds deux pouces (2) et quatre (4) lignes en largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Clio, de cent pieds (100) une première profondeur de douze (12) pieds un (1) pouce de la sur une ligne oblique s'étendant en la direction de la rue Constance, de trois (3) pieds un (1) pouce de la une ligne droite s'étendant à la ligne du fond de quarante neuf (49) pieds trois (3) pouces et d'une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes sur le côté vers la rue Annonciation sur une largeur de vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et quatre (4) lignes dans le fond.

Les améliorations sur cette propriété comprenant le cottage double Nos 928-30 rue Calliope consistant de trois (3) chambres et cuisine de chaque côté, plâtré partout, citernes.

Cinquième—Un certain lot de terre situé dans le même District et filet que la propriété ci dessus désignée par le 33 sur le devis ci dessus mentionné de D. E. Seghers & fils, sur un plan déposé parmi les registres de O. de Armas, ancien notaire comme plan No 6, lequel dit lot mesurant vingt quatre (24) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent vingt-deux (122) pieds et trois (3) pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété comprenant la résidence simple à deux étages, No 916 rue Calliope contenant 6 chambres.

Conditions—Un tiers 1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, daté du jour de l'adjudication, portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère, les taxes pour l'année 1909 et de payer le coût des certificats nécessaires pour les actes de vente. Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. Les loyers devant appartenir aux acquéreurs de la date de la signature des actes de vente. Les acquéreurs devant déposer comptant dix pour cent [10 0/0] du prix d'achat au moment de la vente avec l'encanteur

Dalt & Kernan et L. L. Labatt, avocats.

WILLARD & EISEMAN,
MEYER EISEMAN, Encanteur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion sans précédent pour s'engager dans un commerce bien établi.

La Propriété Foncière et le Contenu d'Affaires d'Entrepreneur de Pompes Funèbres et Salon Funèbre de Thos E. Lynch, Nos 1425 et 1427 avenue Tulane.

No 85,973—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Vour signé le 31 mars 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, les affaires ci dessus intitulées et numérotées, le tout ainsi mieux ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'filet borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et Avenue Tulane, mesurant 48 pieds de face à l'avenue Tulane, 47 pieds 10 pouces, en fond, 168 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 97 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté, le tout plus ou moins en mesure américaine acquis le 30 juillet 1904 livre des transferts 197, folio 714.

Les améliorations comprenant une grande bâtisse à deux étages connus comme la "Thos E. Lynch Funeral Parlors" et contenant quatre chambres et grande écurie avec stalles et chambres pour voitures.

Le contenu de ce établissement de Salon Funèbre consiste d'un buggy de livraison, 1 wagon de livraison, 4 voitures, 1 simoniace, 1 corbillard, 1 baroche, 2 wagons, 5 jeux de harnais double, 2 jeux de harnais simples, 1 paire de chevaux secs, 1 paire de chevaux bai [illegible] gris, 3 chevaux bais, 1 paire de chevaux noirs, 1 petit lot de fournitures pour pompes funèbres, 1 vieux coffre-fort, 1 petit wagon de livraison, meubles de bureau et installations.

Conditions — Le contenu dudit établissement de Pompes Funèbres et salons funéraires ensemble avec la propriété foncière ci-dessus décrite, sur laquelle le commerce est conduit en gros, comptant. L'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété en et pour l'année 1909, et de déposer chez l'encanteur dix pour cent (10) du montant de son enchère au moment de l'adjudication, de payer tous les certificats nécessaires et requis, et pour l'acte de vente devant être passé pardevant Edward Rightor, notaire.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats pour le demandeur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETES DE VALEUR.

307-309 RUE CARONDELET

Bâtisse en briques à 4 étages, devanture en granit, à côté du coin de la rue Gravier.

—AUSSI—

311-313 RUE CARONDELET

Bâtisse en briques à 4 étages, devanture en granit, contigue à la première propriété décrite, avec allée commune à l'arrière.

A quelques pas de la Bourse du Coton, de la Bourse aux Valeurs, de la Bâtisse de la Banque Hibernia, de la Bâtisse Hennen, de l'Hôtel St-Charles, de la Nouvelle Bâtisse de la Banque Whitney, et d'autres structures importantes.

Dans le Cœur de la Nouvelle-Orléans Commerciale et Financière.

Situations excellentes pour Banques, Sociétés d'Homestead, Négociants en Coton et Grains, Compagnies de Navires, d'Assurances, de Courtiers en Actions et Bons, Hommes de Profession, Commerce de Détail, etc., etc.

Les deux susdites propriétés ensemble pourraient être converties en une Bâtisse moderne de Bureaux.

Aussi

Maison de résidence de choix et substantielle en briques avec vastes terrains,

No 1625 RUE THALIE près de l'avenue St-Charles.

A une distance de la rue du Canal qui ne peut marcher, convenable comme Résidence, Maison de Pension, Sanatorium privé, Ecole, Loges, etc., etc. La maison est une résidence simple en briques à deux étages ayant Corridor, Salons doubles, Salle à manger, Office, Cuisine, Chambre à blanchissage, Huit Chambres à coucher, Chambre à bain, Ecurie et Maison de dépendance. Plans des susdites propriétés à la Bourse.

VENTE JEUDI, 20 MAI.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Henry K. Labouisse et als vs Peter K. Labouisse et als, dossier No 88,727, rendu et lus en pleine Cour le 6 avril 1909 et signés en pleine Cour le 13 avril 1909, par l'Honorable Geo. H. Théard, j'offrirai en vente à l'encan à la Bourse de Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 20 mai 1909, les propriétés ci après décrites, à savoir:

(1) Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et ou qui appartient ou en fait partie, située dans le carré borné par les rues St Charles (ci-devant Magazine), Erato, Carondelet (ci-devant Apollon) et Thalie, dans le Premier District de cette ville, et formée des termes ci après décrits, savoir:

(A) Un terrain mesurant vingt huit pieds, huit pouces de face rue Thalie; la même largeur à l'arrière, et cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et désigné comme terrain No 27 sur un plan déposé comme No 21 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville.

(b) Une portion de terre contigue au susdit terrain et étant une partie du terrain No 26 sur ledit plan, mesurant vingt-et-un pieds de face rue Thalie sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

(c) Un terrain désigné sur ledit plan par le No 28, et adjacent audit terrain No 27, mesurant vingt-huit pieds et huit pouces de face sur ladite rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, passages, servitudes et tout ce qui en dépend en faisant partie ou de quelque façon y appartenant situé dans le Premier District et de cette ville, dans le carré borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union, désigné par les Nos 3 et 4 sur un plan dressé par Louis Bringier voyer général en 2ème jour de décembre 1835, et déposé en l'étude de C. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, pour référence; les dits terrains mesurent, mesure anglaise, d'après le plan comme suit:

Le terrain No 3, vingt-cinq pieds de face sur ladite rue Carondelet, vingt-cinq pieds à l'arrière sur une allée commune audit terrain et à d'autres; quatre-vingt-cinq pieds, dix pouces et six lignes sur la limite qui le sépare du terrain No 2; et quatre-vingt-sept pieds, cinq pouces et trois lignes sur la limite qui le divise du terrain No 4; et

Le terrain No 4, vingt-cinq pieds de face rue Carondelet; vingt-cinq pieds de large sur à l'arrière sur la susdite allée; quatre-vingt-sept pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne le divisant dudit terrain No 3, et quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la limite le séparant du terrain No 5

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, au sus des prix d'adjudication; il paiera le coût de tous les certificats nécessaires aux ventes respectives et fera un dépôt entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent; et il aura droit aux loyers qu'à partir du jour où sera fait l'acte de vente, et toutes les propriétés sont vendues sujettes à des baux qui expirent le 30 septembre 1909; actes de vente pardevant Edouard Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GARLAND WOLFE, Encanteur,
824 rue Commune.

MM. James Legendre et Morgan & Milner avocats.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 20

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de l'épicerie et bar, No 501 rue Ste Marie, coin Rousseau.

Consistant d'épicerie, de fantaisies diverses, Vins, liqueurs, cigares, tabac, etc.

Succession de Mme Chas Lewis Miller — No 89 184—Cour Civile de District, Div. D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, division D, daté et signé du 16 avril 1909, et à moi adressé Je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 28 avril à 11 heures a.m., sur les lieux ci dessous

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

Jno P. Sullivan Martin H. Manion, avocats pour l'administrateur.

18 avril—8 21 28

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie maison de residence à deux étages en bois,

No 1719 RUE BIENVILLE.

Succession de Dennis J. Duffy

No 88,408—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite savoir:

La jolie maison de résidence en bois à deux étages No 1712 rue Bienville, ayant corridors, 19 chambres, bain, sur un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, située dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Claiborne, Derbigny et Douane. Désigné par le No deux sur un plan de Edgar Pilié, voyer, en date du 21 mars 1898, et annexé à l'acte de vente par Mlle Marguerite Fox à Thomas Duffy, passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté du 12 avril 1898, et mesurant d'après ledit plan, mesure américaine, vingt-six (26) pieds cinq (5) pouces et trois (3) lignes de face rue Bienville sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit (108) pieds.

Ledit terrain étant composé de l'arrière partie des terrains 7, 8, 9 et 10, du carré d'filet No 49 sur un plan de J. Pilié, daté du 1er mai 1810, et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, à une distance située à marcher du centre de affaires, sur une large avenue à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer, louée jusqu'au 30 septembre 1909.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et le reste s'il y en a, à crédit, de un, deux et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre, signés et endossés par lui, portant sept pour cent (7 0/0) d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec tout autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent (5 0/0) honoraires d'avocat en cas de procès, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au profit du billet ou billets, et l'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère toutes les taxes de la propriété dues et exigibles en l'année 1909, 10 pour cent au moment de la vente, l'acte de vente pardevant W. Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 22

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Cinq chambres de chaque côté.

2309-11 AVENUE CLEVELAND,

Entre les rues Miro et Conti, l'filet Canal.

Devant être vendu au plus haut enchérisseur sans limite ni réserve, JEUDI, le 13 mai 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 29 mars 1909, procès 88,371, je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 13 mai Le joli cottage double 2309-11 avenue Cleveland, dans l'filet 552 Premier District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Miro, Conti et Canal, étant le lot 20 (mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 8" 6").

Conditions—Un tiers comptant; la balance en une, deux ans avec billets de l'acquéreur garantis par hypothèques et privilège de vendeur et toutes les autres clauses de sécurité; lesdits billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date du passage de l'acte de vente; les loyers devant aller à l'acquéreur de la date de la vente; les taxes de 1909, les frais de certificat nécessaires et l'acte de vente pardevant Alphonse Gonzales, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Geo Montgomery avocat

11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113. Nouvelle Orleans, La.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 29 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 avril 1909 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mariano A. Ferrera No 88 278, les effets suivants, à savoir:

Bague en diamant, Porte-plume à fontaine en or, Bagues en or, Boutons en or, Epingle en or, Montre plaquée en or et breloque.

Conditions—Comptant.

Favrot & Friedrichs E. T. Florance, avocats.

15 avril—15 18 25 29

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente attrayante de propriétés améliorées.

Propriétés commerciales de choix et résidences,

COMPRENANT

Le magasin en briques à trois étages et résidence, coin des rues Tchoupitoulas et Septième.

La bâtisse en briques à trois étages contigue aux No 2227-29 rue Tchoupitoulas

Deux cottages simples (le devant en briques) Nos 2921-2923 rue Tchoupitoulas.

Cottage résidence attrayante 2307 rue Tchoupitoulas, près de la rue Sixième.

Quatre cottages doubles de choix et renumérratifs rue Huitième.

Deux cottages doubles attrayants et de valeur 920-22, 924-26 rue Philip, près de la rue Constance.

Joli cottage double convenable, 927-29 rue Première tous loués et ayant d'excellents locataires.

Succession de Mme Catherine Voelkel.

No 82,954—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, JEUDI, le 29 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1909 et signé le 25 mars 1909, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Catherine Voelkel, les propriétés suivantes—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, etc, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien Faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, mais maintenant comprenant le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas), Fulton, Sixième et Septième, désigné par le No Un, sur un plan par Buisson, voyer, daté du 5 novembre 1833 et mesurant 33 pieds 8 pouces de face (33 8) à la rue Levée sur 103 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté le plus près du No 2 et 96 pieds de profondeur et façade à la rue Septième, sur 32 pieds dans le fond. Toute mesure anglaise. Les améliorations comprennent le grand magasin résidence en briques à trois étages, substantiellement construit No 2931-33 rue Tchoupitoulas, occupé par la maison de "Hardware" Voelkel, populaire et longuement établie, sur le rez-de-chaussée, et comme résidence au premier étage, aux deuxième et troisième étages aussi dans le fond se trouve une bâtisse à deux étages, occupée comme entrepôt, etc. Cette propriété est admirablement située pour tout genre de commerce en détail, près du Dockboard de la rue Huitième et lignes vapeur et chemin de fer.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le No 2 dans l'filet borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas), Fulton, Sixième et Septième, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée; sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No Un et 116 pieds 10 pouces sur la ligne du lot No 3 et vingt-neuf pieds 4 pouces en largeur dans le fond. Les améliorations comprenant une grande bâtisse en briques à deux étages et commode, désignée par les Nos 2927-29 rue Tchoupitoulas, subdivisée comme magasin au rez-de-chaussée et appartements de résidence au premier étage.

Cette propriété conjointement avec la première propriété ci-dessus décrite serait à cause de la proximité des rues de ceinture débarcadère de steamship, etc., ferait une location idéale pour manufacture ou grand espace pour bureaux, etc.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans l'filet borné par les rues Sixième, Septième, Levée [maintenant Tchoupitoulas] et Fulton, désigné comme lot 1 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté du 18 novembre 1846, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 104 pieds 2 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Septième, et 110 pieds 6 pouces sur la ligne du lot 2, et 29 pieds 4 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant le cottage [avec façade en briques] à un étage, avec entrée pour wagon, connu comme 2923 rue Tchoupitoulas et loué à bas prix [à cause de certaines restrictions] à $8.00 par mois.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Sixième, Septième, Levée [maintenant Tchoupitoulas] et Fulton, désigné comme lot 2 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté du 18 novembre 1846, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 104 pieds 2 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Septième, et 110 pieds 6 pouces sur la ligne du lot 2, et 29 pieds 4 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant le cottage [avec façade en briques] à un étage, avec entrée pour wagon, connu comme 2923 rue Tchoupitoulas et loué à bas prix [à cause de certaines restrictions] à $8.00 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné par la lettre B d'après un devis par D. E. Seghers, voyer, le 12 juillet 1907, et mesurant 29 pieds et 6 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage double 804-06 rue Huitième, rapportant $18.00 par mois.

6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet 91, borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné par la lettre B d'après un devis par D. E. Seghers, voyer, le 12 juillet 1907, et mesurant 29 pieds et 6 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage double 808-10 rue Huitième, rapportant $18.00 par mois.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet 91 borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné par la lettre B d'après un devis par D. E. Seghers, voyer, le 12 juillet 1907, et mesurant 29 pieds et 6 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage double 804-06 rue Huitième, rapportant $18.00 par mois.

8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet (91), borné par les rues Huitième, Laurel, Annonciation et Neuvième, désigné comme lot C, sur un devis daté du 13 juillet 1907 et mesurant 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage double Nos 808-10 rue Huitième, et rapportant $18.00 par mois.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Huitième, Neuvième, Laurel et Annonciation, désigné comme lot D, d'après le devis ci-dessus et mesurant 37 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Huitième sur 75 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme 817-19 rue Huitième et rapportant $16.00 par mois.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le No 54, borné par les rues Première, Constance, Laurel et Philip, désigné par le No 3 sur un plan par E. Gothié, daté du 15 mai 1850, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Première sur 122 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le joli cottage résidence double attrayant, avec 2 étages dans le fond, connu comme 927-29 rue Première, contenant 7 chambres, citerne, hangar dans le fond, etc., de chaque côté, construit, retiré de la rue, gaz partout, grillage en fer, etc., ayant d'excellents locataires et rapportant $33.00 par mois. Location convenable et de choix.

11° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Philip, Première, Laurel et Constance et désigné par les Nos — sur un plan par L. H. Pilié, voyer, daté du 9 mars 1871. Les deux lots sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philip, sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant de deux grands cottages doubles, commode et attrayant à deux étages dans le fond subdivisé en sept grandes chambres, hangar dans le fond, citerne, etc., grillage en fer sur le devant, connu comme Nos 920-922 et 924-926 rue Philip; joli voisinage et près de toutes les convenances. La propriété No 920-22 rapporte $42.50 par mois et les cottages Nos 924-26 environ $40 par mois, les deux sont occupés par d'excellents locataires.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant, à balance s'il y en a, devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur, payable en un an avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, les actes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909, au sus et en plus du prix de l'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat de la vente requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur.

H. M et E. C. Ansley, et O. W. Long, avocats.

28 mars—28—av 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple.

No 1016 rue Clouet près de la rue Rampart.

Succession de John C. Fischer et de son épouse Margaret Pratza, par le premier mariage, et de Catherine Barbara Pratza, épouse par son deuxième mariage.

No 88,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, JEUDI, le 6 mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 18 mars 1909 et signé en cour ouverte le 24 mars 1909 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire et pour le compte de l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'filet No — borné par les rues Clouet, Montégut, Bons Enfants et Delphine et la continuation de la rue Amour (maintenant Rampart), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 24 mars 1845, déposé en l'étude de Theo. Guyot, notaire, comme plan 107 dans le livre des plans, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Clouet sur 125 pieds de profondeur. Le dit lot est composé de la portion de façade des lots 54 et 56 sur un plan du dit faubourg Clouet, dressé par Lafon le 25 mai 1809 et déposé en l'étude de William Christy, anciens notaires en cette ville.

Les améliorations sont désignées par le No 1016 rue Clouet et comprennent un joli cottage simple avec hangar dans le fond, citerne, etc., entrée pour wagon sur le côté.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rella A. Ticher, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage.

Une occasion exceptionnelle, convenable pour Bureau, Bâtisse, Hôtel, Appartements, Bâtisse pour Club.

Spéculation ou placement de premier ordre.

Deux bâtisses substantielles à trois étages avec mansarde, Nos 602-604 rue Carondelet coin de la rue Lafayette maintenant occupé par la Sewerage and Water Board, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1910. Situé vis-à-vis de l'annexe de l'Hôtel de ville, près du site proposé des bureaux de la nouvelle Poste.

Jeudi, le 22 avril 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

Succession de Martha Mead, veuve de James West.

No 85,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

Stanford West et als vs Gladys West et als.

No 88,759—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 805 rue Perdido—JEUDI, le 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre, dans l'affaire intitulée Succession de Martha Mead, veu